

**FORMATION CONTINUE, VALIDATION DES ACQUIS ET
APPRENTISSAGE**

Avec le Soutien de l'ENAP, de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Toulouse et de l'École Des Avocats Sud-Ouest Pyrénées

**DIPLOME DÉLIVRÉ**

Diplôme d'Université

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Julia SCHMITZ, Maître de Conférences, Université Toulouse Capitole

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels (liste indicative) :

- **UT Capitole** : Paul **Ardré**, Doctorant ; Maryline **Bruggeman**, Maître de conférences ; Delphine **Gardes**, Maître de conférences ; Julia **Schmitz**, Maître de conférences et HDR en droit public
- **ENAP** : Guillaume **Brie** ; Laurent **Cousson** ; Lucie **Hernandez**, Fabienne **Huard-Hardy** ; Paul **Mbanzoulou** ; Eric **Paillissé** ; Cécile **Rambourg** ; Anaïs **Tschanz**
- **DISP Toulouse** : Myriam **Belacel** ; Olivier **Fauroux** ; Isabelle **Gerbier** ; Patrice **Verdier**
- **ATIGIP**
- Vincent **Delbos**, Comité européen de prévention de la torture (CPT) ; Cécile **Delazzarri**, TJ de Toulouse ; Joana **Falxa**, Université de Pau et des Pays de l'Adour ; Guillaume **Faugère**, Avocat ; André **Ferragne**, CGLPL ; Jean-François **Fogliarino** (DSPIP du Bas-Rhin) ; Julien **Da Costa**, Hôpital Marchant ; Olivia **Nederlandt**, Université libre de Bruxelles ; Philippe **Pommereul**, TJ de Montauban ; Anne **Ponseille**, Université de Montpellier ; Magali **Selles**, TA Toulouse ; Piotr **Stepniak**, Université de Poznań

CRITÈRES D'ADMISSION**Conditions préalables à la candidature**

Professionnels intervenants dans le domaine de l'administration pénitentiaire ou les métiers du droit et titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 6 (bac +3) et d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans ou bénéficiant d'une procédure de Validation des acquis personnels et professionnels.

Etudiants diplômés d'une Licence de Droit désireux de s'orienter vers les métiers de la justice ou de l'administration pénitentiaire

Sélection des candidats

Sélection sur dossier de candidature (prise en compte de la motivation). Entretien à la demande de la commission de sélection

Nombre maximum de stagiaires prévu : 30**OBJECTIFS**

La formation a pour objectif de donner aux praticiens du droit, aux intervenants en milieu fermé et aux partenaires institutionnels de l'administration pénitentiaire des connaissances spécialisées en droit d'exécution des peines et dans l'accompagnement des personnes incarcérées tout en permettant aux professionnels de l'administration pénitentiaire de bénéficier d'un enseignement juridique actualisé au titre de la formation continue.

Elle vise également à délivrer aux personnes se destinant aux concours pénitentiaires une connaissance d'ensemble des institutions pénitentiaires, du contentieux pénitentiaire et des droits fondamentaux de la personne détenue. De ce point de vue, elle permet également aux étudiants d'approfondir les thématiques pénitentiaires en vue d'une orientation professionnelle vers les métiers de la justice ou de l'administration pénitentiaire.

**PUBLIC VISE**

Professionnels intervenants dans le domaine de l'administration pénitentiaire et titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 6 (bac +3) et d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans ou bénéficiant d'une procédure de Validation des acquis personnels et professionnels.

Etudiants diplômés d'une Licence de Droit désireux de s'orienter vers les métiers de la justice ou de l'administration pénitentiaire.

**COMPETENCES VISEES**

- Définir et/ou superviser la politique d'affectation des personnes détenues au sein des établissements pénitentiaires pour assurer l'exécution des décisions pénales.
- Définir et/ou superviser la politique sécurité et de gestion de la détention afin d'assurer la sécurité et la sûreté des personnes détenues et du personnel pénitentiaire.
- Mettre en place des actions de partenariats, une politique de travail, formation, d'activités, pour assurer le principe d'individualisation de la peine tout visant la réinsertion des personnes détenues.
- Réaliser le suivi individuel des personnes dans leur parcours éducatif ou d'insertion pour contribuer à l'exécution individuelle de la décision de justice
- Définir et animer la politique de prise en charge des personnes placées sous-main de justice pour favoriser le développement des politiques publiques d'insertion et de prévention de la récidive en tenant compte des profils des personnes, de leur statut et des moyens mis à disposition.
- Réaliser un accompagnement juridique de la personne détenue dans son parcours pénal et pénitentiaire afin d'assurer la garantie de son droit au recours effectif.
- Aider les personnes détenues à entreprendre des recours juridictionnels afin de suivre leur parcours pénal dans le cadre pré-sententiel et post-sententiel.
- Mener des actions juridictionnelles pour le compte de personnes détenues pour assurer le respect de son droit à la dignité, à la vie privée et familiale et à la santé.

DIPLOME D'UNIVERSITE DROIT PENITENTIAIRE



PROGRAMME

ENSEIGNEMENTS

- Module 1 : Introduction au droit pénitentiaire (48h)
- Module 2 : Les droits fondamentaux de la personne détenue (28h)
- Module 3 : Le régime pénitentiaire (30h)
- Module 4 : Le contentieux pénitentiaire (21h)

Volume horaire : 127 heures, auxquelles s'ajoutent 6 heures d'examens soit 133 heures au total

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

L'ensemble des enseignements est évalué par un grand oral transverse avec possibilité de mise en situation faisant l'objet d'une note globale sur 20.

Il n'y a pas de session de rattrapage. Toute absence injustifiée à une épreuve d'examen est éliminatoire.



1 ORGANISATION

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de 8 mois **à compter du mois de novembre**.

Volume horaire : 133 heures dont 6 heures d'examens.

Les enseignements en présentiel (99,5 heures) auront lieu à Toulouse, à raison de 2 ou 3 jours de regroupement par mois à l'Université Toulouse Capitole, Campus de Toulouse.

Les enseignements à distance (27,5 heures) sont accessibles via la plateforme de cours du FCV2A.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Regroupements en présentiel : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.
- Cours à distance : plate-forme en ligne avec des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.
- Une visite du Castelet de Toulouse et un séminaire en immersion accompagné d'une visite en établissement pénitentiaire.



CONTACT

Sabine Breuil - Bureau MQ 104 (site de la Manufacture des Tabacs) - Tél.: 05 61 12 86 60 - sabine.breuil@ut-capitole.fr



RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- à télécharger sur le site du FCV2A : www.ut-capitole.fr/formcont
- par courriel : sabine.breuil@ut-capitole.fr
- à retirer auprès du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole : Sabine Breuil - Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q - 1^{er} étage - bureau MQ104
- par correspondance : FCV2A - UT Capitole - à l'attention de Sabine Breuil - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos nom et adresse)



TARIFS - ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025

- 3200 euros auxquels s'ajoutent les droits d'inscription universitaire en vigueur.
- Accessible aux étudiants dans la limite des places disponibles. Tarif : nous consulter